

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20250713

L'an deux mil vingt-cinq, le trois juillet à 19h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Valennes en séance publique sous la Présidence Madame LELONG Françoise.

Étaient Présents :

Date de convocation : 25 juin 2025

Date d'affichage : 25 juin 2025

MM. BOSNYAK Yvan, DUPIN Christian, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, MASSÉ Nicolas, MERCIER Marc, NICOLAÏ Christophe, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, PRIEUR Sergine, STERBA Éléonora, membres titulaires, M. HUGUET Jean-Pierre, membre suppléant.

Nombre de conseillers

En exercice : 42

Présents : 25

Votants : 30

Étaient excusés :

M. BORDEAU Christian donne pouvoir à M. LEBERT Philippe

M. CHABILLANT Jean-Luc donne pouvoir à M. GAUTHIER Renaud

M. CHÉRON Michel

M. FOUCAULT Yves

M. GUIBERT Cédric donne pouvoir à Mme MENU Catherine

M. JAMOIS Xavier

M. LACOCHE Jacques

M. LEROY Michel donne pouvoir à Mme LELONG Françoise

M. MARIAIS Jean-Pierre

M. MARTEL Jean-Pierre

M. MORIN Sébastien

M. PARIS Hubert

M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant M. HUGUET Jean-Pierre

Mme BESNIER Claire

Mme GAUTIER Cindy

Mme NELET Annie

Mme RENARD Candy

Mme ROUGET Anne-Marie donne pouvoir à M. FLAMENT Dominique

Madame MERCIER Nadine est nommée secrétaire de séance.

OBJET :

VOIRIE

Sollicitation de l'aide départementale à la voirie communale (ADVC) Programme de travaux 2025

Monsieur le Président informe que les travaux 2025 sur les voies d'intérêt communautaire peuvent bénéficier d'une aide financière du Conseil Départemental de la Sarthe, dans le cadre du programme d'Aide Départementale à la Voirie Communale (ADVC).

Monsieur le Président présente le plan de financement prévisionnel, avec une aide au taux de 25 % :

Dépenses	€ HT	Recettes	€ HT
Travaux de voirie subventionnables	343 924.15 €	Conseil Départemental Part subventionnable (25%)	85 981.03€
Programme 2025		Autofinancement	257 943.12€
TOTAL	343 924.15 €	TOTAL	343 924.15€

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** le plan de financement ci-dessus présenté,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter l'aide auprès du Conseil Départemental de la Sarthe, dans le cadre des travaux de voirie 2025,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à cette aide.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 3 juillet 2025

La secrétaire de séance,

Nadine MERCIER



P/Le Président,
La 1^{ère} Vice-Présidente

Françoise LELONG



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS